

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5020356

N/REF : 21/02/2025 13H02 C:002540 I:24192
V/REF : ARF/078876
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 à 13H02

IN'LI AURA

**14 RUE TRONCHET
69006 LYON**

V/REF.IMM. ARF-SN61
IMMEUBLE : GRENOBLE AMPERE
32/32BIS, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 27 Février 2025

Référence Marché: 3858877-2024-Lot10B-Menuis/Ser

LOCALISATION : ALLEE 32 B AMPERE HALL B
GARDIENNE MME COIGNARD 06 65 73 59 65

MOTIF : INTERVENIR POUR REFIXER LE FERME PORTE D'ACCES AUX ESCALIERS BAT B
+ REMETTRE LE BATON DE MARECHAL DE LA PORTE D'ACCES HALL BAT B
(IL SE TROUVE DANS LE LOCAL POUBELLE A DROITE DE LA PORTE)
+ REMETTRE UNE BUTEE DE PORTE AU SOL
+ REMETTRE EN ETAT BUTEE MURALE

Donneur d'ordre : Mme S ONAR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 26/02/2025 A 13H45:
INTERVENTION DEPUIS LE HALL B
REFIXATION DU FERME-PORTE
FOURNITURE ET POSE D'UNE BUTEE POUR LA PORTE D'ENTREE BAT B
FOURNITURE ET POSE DE BUTEE IMMEUBLE 32B
REMISE EN PLACE DU BATON DE MARECHAL
CONTROLE BON MAINTIEN ET FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE - TOUT EST OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 26/02/25 à 18H06 Mme S ONAR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5020356

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MSR016-Ft Mise en jeu porte paliere	1	89,00	178,00
2,00	MSR054-FP.Butoir(s)porte acier a visser	1	50,00	100,00
TOTAL H.T.				278,00
T.V.A. a 10,00%				27,80
TOTAL T.T.C.En EURO				305,80

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN